

Fixation des paramètres du Régime en application de la charte de pilotage.

Le conseil d'administration adopte les paramètres suivants :

	2018	2019
Valeur d'acquisition du point (VA)	1,2123	1,2317
Variation de la VA	1,6%	
Valeur de service du point : VS	0,04532	0,04605
Variation de la VS	1,6%	
Rendement technique = VS / VA	3,74%	3,74%

Le texte de la présente délibération sera publié sur le site internet du RAFP et, en complément, sur tout autre support permettant de lui donner une publicité suffisante.